

Le « Notre Père »



Un jour Jésus priait. Quand il eut fini, un de ses disciples lui dit : « *Seigneur, apprends-nous à prier...* » C'est en répondant à cette demande que Jésus a enseigné le « *Notre Père* » à tous ceux et celles qui veulent le suivre.

**Notre Père, qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.**

**Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.**

**Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.**

**Et ne nous laisse pas entrer en tentation,
mais délivre-nous du Mal.**

La prière du *Notre Père* se trouve dans l'Évangile de saint Matthieu (Mt 6, 9-13); il en existe une autre version, plus brève, dans l'Évangile de saint Luc (11, 2-4). C'est à partir de ces deux textes qu'a été composée la prière du « *Notre Père* » que nous connaissons aujourd'hui.

Deux mille ans plus tard, en français ou en latin, en chinois ou en l'une des innombrables langues humaines, des enfants, des hommes et des femmes, redisent ces mots prononcés par Jésus lui-même, dans sa langue...



Après l'adresse à « *Notre Père qui es aux Cieux* », Jésus met sur nos lèvres sept demandes.

Quatre expriment nos besoins fondamentaux :

- la révélation et la sanctification du nom de Dieu en tous et par tous;
- l'accomplissement de son Royaume de paix, de justice et d'amour;
- le désir de Dieu qui est le vrai chemin du bonheur;
- la nourriture qui nous fera marcher vers son Royaume.

Toute notre vie entre dans ces demandes.

Trois autres marquent notre combat contre le Mal :

- le pardon reçu qu'ouvre le pardon donné;
- l'aide pour refuser la tentation;
- et, enfin, la délivrance de l'auteur du péché, le Mauvais.

Nous sommes tous confrontés à ce combat.

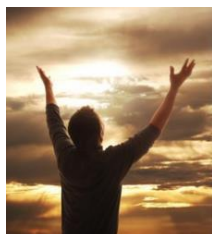
(Adaptation d'un document publié par la Conférence des évêques de France, 2017)



La nouvelle traduction

À partir du premier dimanche de l'Avent 2018, soit le 2 décembre, un verset de la prière du *Notre Père* sera récité dans une nouvelle traduction par les assemblées catholiques francophones du Canada, incluant toutes les paroisses du diocèse de Québec. Il s'agit de l'avant-dernière demande adressée à Dieu. Au lieu de dire « ***ne nous soumetts pas à la tentation*** », nous dirons désormais « ***ne nous laisse pas entrer en tentation*** ». La Conférence des évêques catholiques du Canada, secteur francophone, a entériné l'adoption de cette traduction le 26 septembre dernier, en assemblée plénière.

Depuis les premiers jours de l'Église, la prière du *Notre Père* accompagne les pas des marcheurs sur la route de la foi. La décision de modifier la prière du Seigneur n'allait pas de soi : d'abord parce qu'elle est la prière la plus mémorisée par les fidèles, ensuite parce que la traduction en usage a fait l'objet d'un consensus œcuménique. Il fallait donc de sérieuses raisons pour faire ce changement dans cette formule en usage depuis 1966.



La nouvelle traduction du Notre Père est une belle occasion de redécouvrir la prière chrétienne par excellence, dite trop souvent par habitude. La tentation est forte de vouloir continuer à réciter la prière du *Notre Père* comme nous l'avons toujours fait. En regardant de plus près les nouvelles paroles : « ***ne nous laisse pas entrer en tentation*** », nous verrons que ce n'est pas Dieu qui nous donne des tentations, mais c'est lui qui nous aide à nous en éloigner.



Le *Notre Père* est une école de prière quotidienne, simple, accessible la nuit comme le jour. Nous qui sommes les disciples de Jésus, recevons-le, disons-le, prions-le avec foi, espérance et charité, portés par l'Esprit Saint qui fait vivre.

Car c'est à toi qu'appartiennent
le règne, la puissance et la gloire,
pour les siècles des siècles.
Amen.

L'Église catholique de Québec
tient à remercier pour son généreux partage
le *Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*
Novembre 2018